

Délégation départementale de Vaucluse  
Département santé environnementale et veille et sécurité  
sanitaire

Affaire suivie par : BARA, Sophie  
Courriel : [ars-paca-dt84-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-dt84-sante-environnement@ars.sante.fr)

Téléphone : 04 13 55 85 66  
Télécopie : 04 13 55 85 46

Réf : DD84-1218-9499-D

Date : 04 décembre 2018

Objet :  
Dossier d'autorisation environnementale au titre des  
ICPE  
Carrière PRADIER sur la commune de MONDRAGON

Le directeur général  
de l'agence régionale de santé  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

à

DREAL PACA  
Unité départementale de Vaucluse UD84

A l'attention de Monsieur Jérôme POCHON

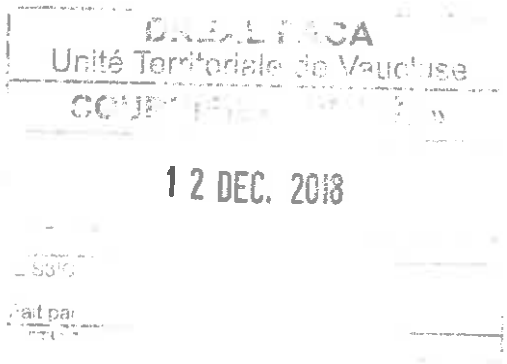
Vous m'avez transmis pour avis le dossier de demande d'autorisation environnementale relatif au projet PRADIER CARRIERES.

Le projet porte sur le renouvellement et l'extension de l'exploitation de la carrière en zone alluvionnaire aux lieux dits « Les Cannes, Les Cazeaux, Les Ribaudes, Les Brassières, Saint Andrieux, Gagne-Pain, Le Saussac, île du Banastier » sur la commune de Mondragon.

L'analyse des retombées de poussières ne permet pas de déterminer s'il y a un impact sanitaire des poussières sur les deux habitations situées au sud de la zone de traitement.

Par ailleurs, l'exploitant devra être vigilant sur la gestion des émissions de poussières à l'entrée de la zone de traitement. En effet, c'est à l'entrée de cette zone que l'empoussièremement moyen annuel est le plus important du site.

Sous réserve de la prise en compte des mesures ci-dessus, j'émetts un avis favorable à ce dossier.



Pour le directeur général et par délégation  
La responsable du service  
santé environnement

  
Stéphanie GARCIA

